

JACQUES BAINVILLE
de l'Académie Française

LES MOMENTS DÉCISIFS DE L'HISTOIRE DE FRANCE

HUIT TEXTES INÉDITS
accompagnés
d'Aquarelles de Georges SCOTT

VIII

LA SCISSION DE 1830.

ON n'attache pas, généralement, une grande importance politique au renversement de Charles X. Pourtant rien n'a été plus déterminant pour la suite des événements au XIX^e siècle que le remplacement de la branche aînée des Bourbons par la branche cadette et que la division qui en résulta dans la famille royale.

Louis-Philippe mérite-t-il le nom d'usurpateur? S'il avait, comme on y pensa un moment, pris le titre de lieutenant-général du royaume, en réservant les droits du jeune duc de Bordeaux, plus tard comte de Chambord, légitime héritier du trône après l'abdication de Charles X, des conséquences capitales eussent été évitées. En effet, à partir de ce moment-là, légitimistes et orléanistes devinrent, pour de longues années, d'irréconciliables ennemis.

Les fondateurs de la monarchie de Juillet avaient eu l'illusion de donner à la France un régime définitif. Ils croyaient que cette substitution serait aussi solide et aussi durable que celle de 1688 en Angleterre, qui leur avait servi de modèle. Cependant Louis-Philippe était un objet d'horreur pour les royalistes purs dont l'appui lui manqua toujours tandis qu'il était combattu par les républicains et par les bonapartistes (qui alors se distinguaient à peine) autant que l'avait été Charles X.

Cette monarchie était fragile. Elle n'avait pour elle que la bour-

geoisie qui l'avait faite en stipulant que le roi règnerait et ne gouvernerait pas. La royauté bourgeoise fut mal défendue par les bourgeois. La branche cadette fut renversée en Février 1848 aussi facilement que la branche aînée en Juillet 1830. Les légitimistes se réjouirent même de la chute de Louis-Philippe. Ils y virent une vengeance du ciel.

La République vainement demandée par les insurgés de Juillet fut accordée aux insurgés de Février. Du reste, sur le moment, aucune autre solution ne s'offrait.

Seulement l'expérience de cette République fut très mauvaise. Au bout de quatre mois, c'était la guerre civile. Les sanglantes journées de Juin produisirent une impression profonde. On eut peur de la Révolution, de la terreur, du socialisme, de l'anarchie. La masse des Français paisibles ne savait plus à qui se vouer. Lorsque le prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'Empereur, et pourtant assez peu connu se présenta à la présidence, on vota pour lui en masse parce que son nom signifiait l'ordre.

La France n'était pourtant pas bonapartiste. Au fond elle regrettait la monarchie. L'assemblée ne tarda pas à avoir une majorité monarchiste et il ne dépendait que de cette majorité de relever le trône.

Oui, mais quel trône ? Cette majorité comprenait des légitimistes et des orléanistes. Les premiers ne voulaient à aucun prix d'un Orléans. Les autres avaient en horreur la branche aînée. Les princes d'Orléans craignaient de s'aliéner leurs partisans s'ils se rapprochaient de l'héritier de Charles X lequel, de son côté, considérait qu'il lui était impossible de se réconcilier avec l'usurpateur de ses héritiers.

Ne pouvant faire la monarchie, cette assemblée ne fit rien. Son impuissance éclatait à tous les yeux. Elle était entrée dans un conflit stérile avec le prince-président. Celui-ci eut beau jeu à préparer et à exécuter son coup d'Etat, à faire arrêter les députés et à rétablir l'Empire.

Il n'est donc pas exact de dire que Napoléon III a détruit la République. Plus véritablement il a étouffé dans l'œuf une restauration monarchique qui était dans la logique des choses et qui, par les divisions des monarchistes, n'en finissait pas d'aboutir.

On peut donc dire que la scission de 1830 a entraîné le second Empire avec les erreurs et les malheurs imputables au second Empire, jusqu'à l'invasion prussienne et au désastre de Sedan.

Cependant, le deuxième régime napoléonien s'étant effondré comme le premier, la France, en 1871, avait encore élu une Assemblée en majorité monarchiste. Pour la même raison qu'après 1848, cette majorité divisée en légitimistes et en orléanistes, ne parvint pas à refaire la monarchie. On put réconcilier le comte de Chambord avec ses cousins et, enfin, accomplir « la fusion ». La divergence des principes et des doctrines l'annula. Au fond le comte de Chambord, en maintenant son drapeau blanc, refusa de rentrer et de régner aux conditions que prétendaient lui imposer les orléanistes.

La monarchie n'était plus possible avant que le comte de Chambord mourût. Comme il n'avait pas d'enfant, son cousin, le petit-fils de Louis-Philippe, devenait son héritier légitime. Mais, à sa mort, dix ans avaient passé. Malgré les précautions qu'avaient prises les monarchistes de l'Assemblée nationale pour ménager l'avenir tout en votant la constitution républicaine de 1875, la République était installée, elle s'était acclimatée. Il était trop tard.

C'est ainsi que la scission de 1830 doit être regardée comme le fait politique capital du XIX^e siècle dont elle a dicté le cours.

JACQUES BAINVILLE
de l'Académie Française.